

Pacte rural de la MRC de Kamouraska

Plan de travail 2010-2011

**Présenté par :
la MRC de Kamouraska**

**en collaboration
avec le CLD du Kamouraska**

Juin 2010



TABLE DES MATIÈRES

1	LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES	4
1.1	Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations	4
1.2	Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire	5
1.3	Assurer la pérennité des communautés rurales	5
1.4	Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques	5
2	LES ENJEUX DU PLAN STRATEGIQUE DU KAMOURASKA	6
2.1	Relever le défi de la décroissance démographique et du vieillissement de la population	6
2.2	Reconnaître, consolider et assurer un meilleur développement et déploiement des productions, services et atouts du territoire	6
2.3	Ancrer l'économie au territoire en développement des créneaux différenciés, novateurs et durables et en s'assurant que le Kamouraska devienne une région en apprentissage continu favorable aux jeunes entrepreneurs	6
2.4	S'engager à être créatif et audacieux dans les façons de voir, de développer, de diversifier et d'exploiter les ressources et les savoirs	6
2.5	Assurer une cohabitation harmonieuse des usages et des fonctions du territoire afin de saisir pleinement tous ses potentiels	6
2.6	Dans le respect de la réciprocité et de la complémentarité municipales, initier un leadership partagé à l'avantage du citoyen et modeler une nouvelle gouvernance dotée d'un poids politique apte à faire front commun sur les priorités de développement du Kamouraska	6
3	PLAN D'ACTION 2010-2011	7
3.1	Favoriser l'émergence de projets et d'initiatives de développement selon les quatre grandes orientations du Pacte rural 2 et les enjeux du territoire	7
3.2	Soutenir techniquement les promoteurs individuels et collectifs dans l'élaboration de leur (s) projet (s) et en assurer le suivi, en particulier ceux issus du Pacte rural du Kamouraska	8
3.3	Faire la reddition de comptes du Pacte rural et communiquer ses résultats	8
3.4	Animer la table des agents locaux de la MRC	8
3.5	Informers la population et ses différents acteurs sur l'évolution du monde rural, les opportunités de développement et les avancés du Pacte rural	8
3.6	Participer au suivi du Plan stratégique du Kamouraska 2009-2014	9
3.7	Coordonner le suivi du Plan stratégique 2009-2014	9
3.8	Coordonner les actions de communication du plan stratégique en vue d'une appropriation par le milieu	9
3.9	Assurer le secrétariat et la logistique du Conseil de développement territorial du Kamouraska (CDTK)	9
3.10	Coordonner la rédaction des plans locaux de développement des municipalités	10
3.11	Animer les réunions de la nouvelle Table des acteurs du Pacte rural	10
3.12	Participer au réseau des agents ruraux du Bas-Saint-Laurent	10
3.13	Participer aux formations nationales des agents ruraux offertes dans le cadre du Pacte rural	10
3.14	Participer au développement organisationnel du CLD du Kamouraska et à sa visibilité sur le territoire	10

4	LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA RURALITE.....	10
4.1	Les acteurs de premier plan	11
4.2	Les acteurs de soutien.....	11
5	LES RESULTATS ATTENDUS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE ...	11
6	CONCLUSION	12

Plan de travail PACTE RURAL 2010-2011 au KAMOURASKA

Introduction

Le plan de travail proposé poursuit les actions de développement rural de notre territoire pour la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité. Nous nous sommes engagés à promouvoir le développement de notre territoire en mettant en place des conditions favorables de partenariat, d'animation, de mobilisation et de soutien. Le Pacte rural est une mesure qui permet, qui soutient une prise en charge du milieu et revitalise les petites communautés rurales de notre MRC. Ce plan de travail se veut évolutif.

La MRC de Kamouraska s'est dotée d'une vision de développement par l'élaboration d'un Plan stratégique 2009-2014. Les intervenants socioéconomiques ont réfléchi ensemble en élaborant ce plan stratégique, les priorités de développement sont établies et ont fait consensus. Ainsi, les actions de développement rural poursuivent les priorités de développement inscrites à cette planification stratégique.

1 LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le développement rural de notre territoire s'appuie sur les quatre orientations de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014 et sur les enjeux de notre planification stratégique 2009-2014.

1.1 Promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations

Les questions démographiques seront au cœur des réflexions du suivi du Plan stratégique 2009-2014. Le déclin de nos populations, menaçant l'activité socioéconomique des villages, sera une préoccupation territoriale.

1.2 Favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire

Un milieu dynamique sait créer de la valeur ajoutée en transformant ses ressources et du même coup, en créant de l'emploi pour sa population. Ce dynamisme se reflète en corollaire dans le foisonnement d'activités culturelles et de loisirs, lesquelles améliorent le cadre et la qualité de vie. Toujours traitées indépendamment, l'activité économique et l'activité sociale devront, dans une approche territoriale, être considérées comme faisant partie d'un tout; l'une ayant un impact sur le développement de l'autre.

1.3 Assurer la pérennité des communautés rurales

La capacité de retenir et d'attirer de nouveaux résidents, la capacité de maintenir ses services de proximité sont, entre autres, des indices de la vitalité et du dynamisme d'une communauté ou d'un village. Au-delà de l'activité économique, par la création d'emplois qui en découle, la capacité de mobiliser et d'intégrer sa population dans différents projets sociocommunautaires favorise l'attraction de nouveaux résidents. Les milieux dynamiques où il se passe des choses, ont davantage de capacités d'attraction pour de nouveaux arrivants.

1.4 Maintenir un équilibre entre la qualité de vie, le cadre de vie, l'environnement naturel et les activités économiques

Question d'actualité depuis quelque temps, la recherche d'équilibre entre qualité de vie et développement économique a suscité bien des débats dans toutes les régions du Québec. Dans une approche territoriale, une planification stratégique ne peut éluder cette problématique et doit aborder la question en analysant les impacts sur l'un et l'autre des éléments dans l'établissement de priorités d'actions. Dans ce sens, la cohésion entre le Plan stratégique 2009-2014 et les orientations du Pacte rural 2 sera une préoccupation de tout instant.

2 LES ENJEUX DU PLAN STRATÉGIQUE DU KAMOURASKA

Les principaux enjeux du territoire ont été définis par les cinq tables : municipale, culture, forêt, entreprise, agriculture et bioalimentaire. Ces chantiers ont inscrit au total vingt-huit priorités de développement pour leur secteur, tout en précisant des objectifs et des moyens et/ou démarches de mise en œuvre. Le plan de travail du Pacte rural 2010-2011 s'oriente lui aussi pour mettre en œuvre des actions de développement qui s'inscrivent dans les enjeux territoriaux de notre MRC. Les six enjeux sont :

2.1 Relever le défi de la décroissance démographique et du vieillissement de la population

2.2 Reconnaître, consolider et assurer un meilleur développement et déploiement des productions, services et atouts du territoire

2.3 Ancrer l'économie au territoire en développement des créneaux différenciés, novateurs et durables et en s'assurant que le Kamouraska devienne une région en apprentissage continu favorable aux jeunes entrepreneurs

2.4 S'engager à être créatif et audacieux dans les façons de voir, de développer, de diversifier et d'exploiter les ressources et les savoirs

2.5 Assurer une cohabitation harmonieuse des usages et des fonctions du territoire afin de saisir pleinement tous ses potentiels

2.6 Dans le respect de la réciprocité et de la complémentarité municipales, initier un leadership partagé à l'avantage du citoyen et modeler une nouvelle gouvernance dotée d'un poids politique apte à faire front commun sur les priorités de développement du Kamouraska

3 PLAN D'ACTION 2010-2011

Les deux ressources humaines travailleront de concert au développement rural de notre territoire. Ces ressources travailleront à améliorer, promouvoir la ruralité. Elles favoriseront la concertation locale et régionale dans le développement des projets et des initiatives. Elles apporteront un support technique aux communautés et aux promoteurs de projets. Plus précisément, nous vous présentons les mandats de nos deux agents ruraux :

Volet développement rural : projets (premier agent de développement)

3.1 Favoriser l'émergence de projets et d'initiatives de développement selon les quatre grandes orientations du Pacte rural 2 et les enjeux du territoire

3.1.1 Concerter les groupes ou les individus autour de projets et d'initiatives de développement du monde rural pour mettre en commun les expertises et les ressources

Cibles :

- S'assurer de l'émergence de projets en lien avec les plans de développement des municipalités

3.1.2 Animer des réunions de groupe afin de faciliter l'émergence de projets ou d'initiatives de développement du monde rural

Cibles :

- Supporter les comités de développement, principalement ceux qui n'ont pas d'agents de développement locaux (St-Bruno, St-Germain, St-André);
- Supporter les initiateurs de projets, principalement des municipalités qui ont un indice de développement négatif (6 municipalités);
- Participer à l'animation de certains déjeuners-conférences de Solidarité rurale du Kamouraska

3.1.3 Participer à la planification de projets ou plus largement à des initiatives du monde rural

Cibles :

- Participer à des rencontres ou activités des comités de développement locaux

3.1.4 Référencer ou mettre en place des sessions de formation pour répondre aux besoins des bénévoles et/ou agents de projet

Cibles :

- Réactualiser le plan de formation des bénévoles qui interviennent au développement local;
- Mettre en place un plan de formation du réseau des agents locaux

3.2 Soutenir techniquement les promoteurs individuels et collectifs dans l'élaboration de leur (s) projet (s) et en assurer le suivi, en particulier ceux issus du Pacte rural du Kamouraska

3.2.1 Conseiller les promoteurs en termes de gestion de projet, plan d'affaires et de fonctionnement des organisations

Cibles :

- Maximiser l'utilisation des sommes disponibles au Pacte rural

3.2.2 Effectuer le suivi des projets

Cibles :

- Établir un contact personnalisé de suivi avec les groupes promoteurs

3.3 Faire la reddition de comptes du Pacte rural et communiquer ses résultats

3.3.1 Réaliser des communiqués de presse pour divulguer les résultats des projets financés via le fonds du Pacte rural de notre MRC

3.4 Animer la table des agents locaux de la MRC

3.4.1 Être en support aux ressources humaines

3.4.2 Planifier un plan de formation pour les agents

3.5 Informer la population et ses différents acteurs sur l'évolution du monde rural, les opportunités de développement et les avancés du Pacte rural

3.5.1 Tenir à jour le site Web du CLD du Kamouraska, section volet développement rural

3.5.2 Faire une certaine veille rurale

3.6 Participer au suivi du Plan stratégique du Kamouraska 2009-2014

3.6.1 S'assurer du secrétariat et de la logistique de la table municipale du plan stratégique

Cibles :

- S'assurer du bon fonctionnement de la table et tenir au minimum trois rencontres en 2010-2011

Volet développement rural : planification stratégique (deuxième agent de développement)

3.7 Coordonner le suivi du Plan stratégique 2009-2014

3.7.1 Mettre en place les mécanismes de suivi au plan stratégique et mobiliser les acteurs à la réalisation des moyens prévus au plan

Cibles :

- Avoir identifié les actions prioritaires de la première année du plan et voir à leur mise en œuvre au niveau des tables

3.8 Coordonner les actions de communication du plan stratégique en vue d'une appropriation par le milieu

3.8.1 Identifier et mettre en œuvre des activités de communication afin de mobiliser les acteurs socioéconomiques et assurer son appropriation

Cibles :

- Élaborer un plan de communication pour le plan stratégique et s'assurer de sa mise en œuvre

3.9 Assurer le secrétariat et la logistique du Conseil de développement territorial du Kamouraska (CDTK)

3.9.1 S'assurer du bon fonctionnement du conseil territorial

Cibles :

- Voir au suivi du conseil territorial, identifier ses mandats et tenir au moins deux rencontres en 2010-2011

3.10 Coordonner la rédaction des plans locaux de développement des municipalités

3.10.1 Apporter un support aux municipalités et comités de développement locaux dans la rédaction de leur plan de développement et s'assurer de la cohésion avec le plan stratégique de la MRC

Cibles :

- Supporter la rédaction des plans de développement municipaux de cinq municipalités

Volet développement rural : les deux agents de développement

3.11 Animer les réunions de la nouvelle Table des acteurs du Pacte rural

Cibles :

- Présenter l'état d'avancement du Pacte rural et son cadre de gestion;
- Consulter les membres de la tables pour orienter les interventions

3.12 Participer au réseau des agents ruraux du Bas-Saint-Laurent

3.12.1 Établir et maintenir des communications avec le réseau des agents et les groupes promoteurs

3.13 Participer aux formations nationales des agents ruraux offertes dans le cadre du Pacte rural

3.14 Participer au développement organisationnel du CLD du Kamouraska et à sa visibilité sur le territoire

Le CLD du Kamouraska est le mandataire de la mise en œuvre du Pacte rural. Indirectement, les deux agents ruraux participeront aux activités de développement de cette organisation.

4 LES ACTEURS DE LA POLITIQUE DE LA RURALITÉ

Le Pacte rural permet au gouvernement et à la collectivité de joindre leurs forces pour agir, à long terme, de manière globale et cohérente sur notre territoire rural. Une multitude d'acteurs sont interpellés à agir dans le même sens, soit d'occuper notre

territoire de façon dynamique et durable dans le but de résoudre l'ensemble des problèmes auxquels le milieu rural est confronté.

4.1 Les acteurs de premier plan

- La MRC de Kamouraska; l'instance décisionnelle
- Le CLD du Kamouraska; le mandataire de la mise en œuvre
- La SADC du Kamouraska; le partenaire
- Les conseils municipaux; les leaders locaux
- Les comités de développement et/ou corporations; les acteurs de terrain
- Le comité d'analyse du Pacte rural; l'instance d'analyse et de recommandation

4.2 Les acteurs de soutien

- La Commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup
- Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Kamouraska
- Emploi-Québec (CLE de La Pocatière)
- L'ITA (Campus de La Pocatière)
- Le CÉGEP de La Pocatière
- ProjeKtion 16-35 (CJE) du Kamouraska
- Les Services d'aide à l'emploi (SAE) du Kamouraska
- La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (CCKL)
- L'Association des gens d'affaires de St-Pascal
- La CO-ÉCO
- L'UPA de la Côte-du-Sud
- Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup, OBAKIR
- etc.

5 LES RÉSULTATS ATTENDUS ET LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous proposons certains résultats à atteindre pour la mise en place du Pacte 2 pour l'année 2010-2011.

- Adhésion formelle des 17 municipalités à la démarche du Pacte rural, soit par la signature d'un pacte municipalité/MRC.
- Mise en place et maintien dans toutes les communautés d'un comité de développement (17/17).
- Élaboration et/ou réactualisation des plans de développement de municipalités de notre MRC (10/17).
- Intégration des objectifs du Pacte rural aux outils de planification (Plan stratégique, PALÉE, schéma d'aménagement).

- Mise en œuvre de projets et d'initiatives s'inscrivant dans le Pacte rural et visant la création d'emplois, la diversification de l'économie et le développement local, régional et suprarégional (25 projets).
- Générer des investissements d'un ratio de 1 dans 11, soit de l'ordre de 3 300 000 \$ dans notre milieu.
- Implication d'environ 175 bénévoles (comités de développement, tables sectorielles) dans l'action de développement de leur municipalité et de leur secteur.
- Mise en œuvre d'une activité de reconnaissance-réseautage au niveau des 17 comités de développement.

6 CONCLUSION

Voici en quelques pages le plan de travail de l'année 2010-2011 que nous vous proposons. Pour l'essentiel, la structure de gestion du Pacte rural pour notre MRC est demeurée presque inchangée. Nous gardons toujours en arrière-plan la notion de modulation, principalement pour répondre aux besoins de nos municipalités qui se retrouvent dans la liste des municipalités qui ont un indice de développement négatif et principalement, la municipalité qui se retrouve dans la liste des municipalités dévitalisées du Québec. Nous avons créé une nouvelle *Table des acteurs du Pacte rural*, dans le but de renouveler et mobiliser la participation des gens impliqués dans le développement municipal. Nous voulons bâtir le développement par la base en consultant les personnes concernées, les orientations de développement de notre Pacte rural proviendront de cette table.